Numéro 02

Francueil

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

www.francueil.fr

FLEURISSEMENT

Cadre de vie

Le programme des espaces fleuris de notre commune verra en 2022 l'aménagement de l'entrée de ville au carrefour des rues Rabelais et du Château d'Eau (la croix). Nous projetons de créer un espace qui rappelle le passé viticole de Francueil, d'ailleurs les vignes ne sont pas très éloignées du site, en y installant une petite loge de vigne entourée de quelques rangées de beaux ceps. Les fleurs seront également présentes, nous ferons le choix de variétés peu gourmandes en arrosage de préférence.

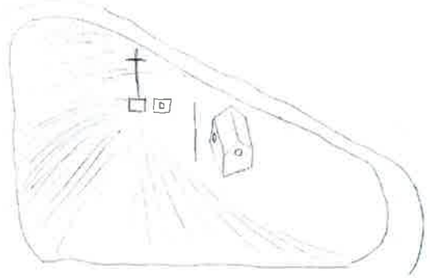

Concours des maisons fleuries :

Nous avons le plaisir de constater que vous êtes toujours nombreux à vous investir dans le fleurissement de vos propriétés et appartements, vous participez ainsi à l'embellissement de notre commune.
Ce concours fait la part belle aux fleurs, aux arbres et arbustes, mais à côté de la partie végétale, il faut penser également à la gestion de l'eau, à la propreté des lieux avec un minimum de déchets et à la qualité du mobilier urbain, tout cela participant à la notion de développement durable et de l'environnement.
Nous vous remercions pour ce que vous réalisez en mettant de la poésie et de la couleur dans vos jardins, cela permet aussi de rompre la monotonie de certaines parties minérales. Continuez à être des acteurs de la beauté du village, nous attendons vos candidatures pour 2022.

Palmarès maisons fleuries 2021

1er prix Messieurs MOUGNE AGOSTINELLI Jean-Norbert et Jean-Claude
2e prix Monsieur et Madame PICHOFF Jocelyne et Adam
3e prix Madame LEFEUVRE Frédérique
4e prix Monsieur DAUPHIN Hervé
5e prix ex-aequo Madame BESNIER Marie-Madeleine, Madame CHALER Sophie, Madame LE CADRE Monique, Madame LEHOUX Magalie, Madame SEIGNOT Nicole, Madame ULMANN Madeleine.

LA VIE MUNICIPALE
- Environnement p.2
- Édito p.3
- Finances 2022 p.4
- Tarifs p.5
- Histoire p.6
- Retour en images sur 2020 p.9
- Nos commerçants en vedette p.10
- Portrait : les élus se présentent p.11
- Travaux p.12
- Projets p.13
- Sécurité p.14
- Enfance/Jeunesse p.16
- Social p.18
- En bref p.19
- Culture p.20

LA VIE DES ASSOCIATIONS
- Enfant/Loisirs p.21
- Loisirs p.22
- Sport p.24

INTERCOMMUNALITÉ
- Collecte/tri des déchets/déchetterie p.26
- Performance énergétique/travaux p.27
- Conseils en architecture p.28

LES DATES À RETENIR p.31
ÉTAT CIVIL p.31

Bulletin gratuit. Parution : JANVIER 2022
Directeur de la publication : Pierre Ehlinger
Photographies : Mairie, associations
Conception : Projectil
projectil@projectil-sogepress.fr - 02 47 20 40 00
Tirage : 750 exemplaires

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

www.francueil.fr
02 47 23 91 43

ÉDITO DU MAIRE

Pierre EHLINGER
Maire de FRANCUEIL

Chères francueilloises, chers francueillois,

Le contexte sanitaire particulièrement dégradé vient, une nouvelle fois, perturber les traditionnels temps de convivialité de début d'année.
La priorité étant de préserver la santé de tous, j'ai pris avec regret et en accord avec le conseil municipal, la décision d'annuler les vœux à la population de Francueil qui devaient avoir lieu le dimanche 9 janvier 2022 à 11 h à la salle des fêtes.
Non seulement cette cérémonie permet de nous rencontrer de façon plus chaleureuse, mais c'est aussi le moment de vous exposer nos réalisations, et surtout nos projets.
Dès que les circonstances le permettront, nous nous réunirons pour dialoguer et échanger sur tous les sujets qui font l'objet d'études aujourd'hui.
Je voulais en profiter pour faire un rapide bilan de ce que vous me confiez lors de nos rencontres, notamment en mairie. De quoi me parlez-vous ? Eh bien de vos problèmes avec la DRAC, (Direction des affaires culturelles), des ABF (Architectes des bâtiments de France), de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de la DDT (Direction départementale des territoires), du PPRI (Plan de prévention du risque inondation), du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), du formulaire Cerfa, de l'opérateur Orange, et j'en passe et des meilleurs. Toujours ce sacro-saint problème de normes qui se multiplient à foison et qui finissent par pourrir la vie de tout un chacun. Cela ne va pas vous consoler, mais sachez que c'est un point commun que vous avez avec vos élus locaux. Nous essayons de nous battre contre ce système, mais dans notre pays, les technocrates prolifèrent dans les sphères gouvernementales.
Le 19 novembre 2021, j'accueillais avec mon équipe les nouveaux arrivants de Francueil. Ceux-ci m'indiquaient que la qualité et le cadre de vie propices aux familles expliquaient en grande partie le choix de leur installation dans notre commune.
Certes, nous avons bien conscience que tout n'est pas parfait, loin de là, et que beaucoup reste à faire notamment en matière de sécurité routière tout comme pour la sécurité des biens et des personnes. Nous y travaillons et le projet de vidéosurveillance prend forme alors que des moyens nouveaux sont à l'étude ou demandés au niveau de l'État. Ce que je souhaite pour Francueil, c'est un état d'esprit général fait d'une certaine forme de politesse et d'attention aux autres.
Cette longue période de pandémie qui perdure nous oblige à affronter d'autres défis, notamment une vie culturelle et l'animation de la commune à reprendre et développer ou encore une action sociale et sanitaire à repenser. La qualité de l'offre scolaire et périscolaire est réelle, mais elle dépend aussi de l'attitude des services de l'État qui comme dans d'autres domaines a une vision très économique en la matière. À cet égard, nous avons mis en place en novembre 2021 un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité avec le Centre Socio-culturel de Bléré afin d'accompagner les enfants et les familles qui en ont besoin et qui sont volontaires dans l'épanouissement scolaire, mais non pas limité au seul aspect pédagogique.
Certaines collectivités augmentent fortement leur fiscalité. Elles sont d'autant plus incitées à le faire lorsqu'elles sont en début de mandat et qu'elles subissent comme tout le monde, de fortes hausses des dépenses obligatoires, notamment celles des énergies. Nous avons décidé, pour aider les familles et ne pas nous laisser entraîner dans une dérive fiscale, de ne pas augmenter, autant que possible, nos taux essentiellement sur le foncier bâti et non-bâti.
Je souhaite saluer le travail fait par tous les élus, le personnel communal, les associations et les bénévoles dans la période difficile que nous venons de vivre et qui malheureusement n'est toujours pas derrière nous. Je recommande à tous de bien observer les gestes barrières indispensables pour que l'on puisse enfin, collectivement, espérer tourner cette mauvaise page de notre histoire.
Je vous souhaite, après des fêtes de fin d'année réconfortantes en famille ou avec vos proches, une année 2022 prometteuse et enrichissante, avec de nouveaux espoirs, de nouvelles résolutions, de nouveaux défis,
belle et bonne année 2022 à toutes et à tous,
Bien cordialement,

Économie de gestion

Durant cette période cruciale pour l'économie, l'État a beaucoup fait, et tant mieux, pour les entreprises, pour la protection sociale et sur tout un ensemble de domaines, mais les seuls qui n'ont pas bénéficié d'une telle sollicitude de l'État, d'un tel niveau d'intervention, ce sont les collectivités territoriales

Le problème lorsque les dépenses augmentent et les recettes rétrécissent, c'est l'effet de ciseaux, qui, en baissant les moyens de fonctionnement, risque de faire de l'investissement une variable d'ajustement. Le choix est alors inéluctable, il faut ralentir l'investissement, ou alors trouver des moyens en interne pour avancer.

Il y a presque deux ans, nous nous étions fixé des objectifs pour améliorer la vie, les services, les commerces dans notre commune. Nous avions dit que ce qui serait fait le serait sans augmentation des charges pesant sur les ménages.

Pour cela, parce que les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir, nous voulions nous aider des personnes aguerries professionnellement dans l'équipe municipale et technique pour mener un audit poussé des charges communales.

Le premier résultat a montré que la commune était propriétaire de logements et que certains de ces derniers étaient une dépense (et donc pas un investissement) du fait que les revenus locatifs ne couvraient pas les dépenses inhérentes à ce patrimoine. D'autre part, les remboursements des prêts souscrits par la commune depuis vingt ans et plus, représentaient une charge importante du fait de la durée des prêts qui était extrêmement longue pour beaucoup et à des taux très élevés. Nous avions là deux premiers leviers pour nous permettre d'envisager la mise en œuvre de nos projets.

La restructuration de l'ensemble des crédits sur 15 ans à un taux de 0,44 % nous a permis d'économiser chaque année 25 000 € ce qui est très important. Ce, par l'adhésion de la commune auprès de l'Agence France Locale dont les bénéficiaires sont de fait membres à part entière. Ceci permet un financement direct sur les marchés via des opérations groupées d'appel au marché obligataire. L'AFL regroupe uniquement des communes. Ce travail a été payant et donne à notre commune une bouffée d'oxygène pour le cas où nous ayons dans l'avenir besoin de recourir au crédit. D'autre part, notre commune n'a pas vocation à gérer des biens immobiliers qui, comme il a été écrit ci-dessus, grèvent notre budget. C'est à partir de ce constat que le Conseil Municipal a voté la vente de plusieurs biens, notamment les deux appartements de la rue Léopold Deschamps fin 2021. Nous ferons face aux besoins grâce à des choix clairs et toujours dans l'intérêt du bien commun.

Nous n'en sommes pas restés là. L'audit a aussi montré la nécessaire renégociation des assurances, qui fut faite pour un gain annuel de plus de 7 000 €, ainsi que l'informatique (2000), la photocopieuse et enfin la téléphonie dans un combat qui fut épique avec le fournisseur traditionnel et laissa la mairie sans communication pendant un mois ! La complexité des procédures, la multiplicité des intervenants incompétents ou impuissants, l'oubli total du respect du client, le hautain « c'est votre faute », le pathétique « c'est la faute des autres », auront mis fin à notre relation commerciale historique. Nous recommençons une histoire simple : téléphoner et se connecter à un réseau. Le tout en économisant deux tiers de nos anciennes factures. Nous sommes à jour de cette première phase que nous vous avions promise, celle du nettoyage et de la mise en place d'une gestion la plus apte à passer les crises à venir, mais surtout atteindre les rêves futurs. ■

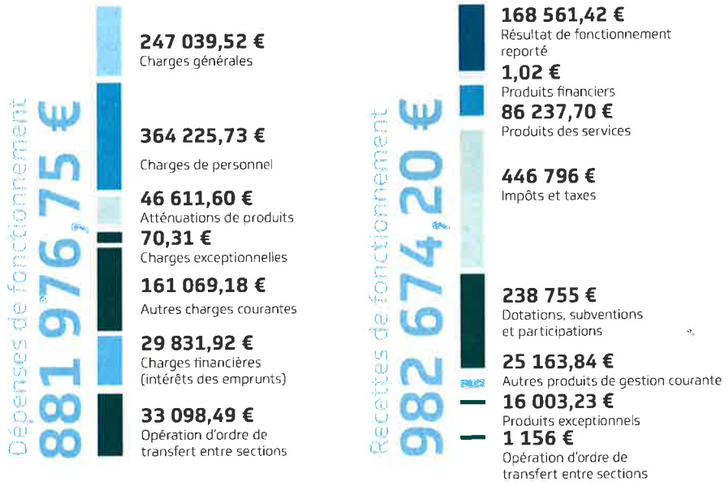

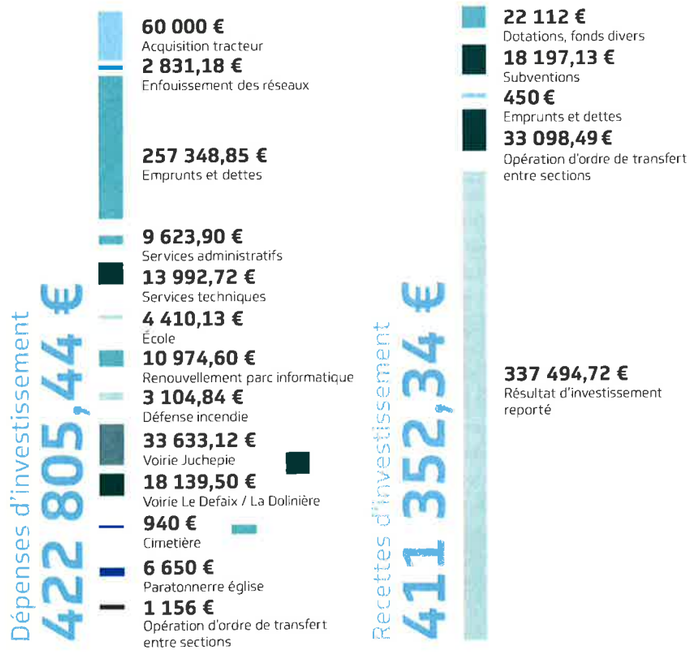

Tarifs communaux

Location salle polyvalente

Habitants Commune

soirée été *	116 €
soirée hiver *	138 €
journée été **	243 €
journée hiver **	286 €
WE été ***	394 €
WE hiver ***	467 €
jour sup été **	103 €
jour sup hiver **	124 €

Hors Commune

soirée été *	161 €
soirée hiver *	187 €
journée été **	326 €
journée hiver **	370 €
WE été ***	477 €
WE hiver ***	550 €
jour sup été **	111 €
jour sup hiver **	131 €

Commerçants

journée été **	558 €
journée hiver **	626 €

Pour tous

caution	1 200 €

** soirée : ou 1/2 journée = 5 heures*
*** journée : de 8 h à 8 h le lendemain*
**** week-end : vendredi 18 h au lundi 8 h*

Concessions

Cimetière

15 ans (pour 2 m²)	126 €
30 ans (pour 2 m²)	263 €
50 ans (pour 2 m²)	421 €

Columbarium

15 ans	369 €
30 ans	548 €

Photocopies

A4 Noir et Blanc	0,10 €
A4 Couleur	0,20 €

Cartes de pêche étang communal

Carte annuelle	52 €
Carte journalière	6 €

Tarifs de la garderie périscolaire - Année 2021-2022

Abonné

Abonnement annuel par famille	22,20 €
1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 15	0,41 €
forfait matin[1] de 8 h 15 à 8 h 40	0,41 €
forfait goûter[2] de 16 h 35 à 17 h 15	1,31 €
1/4 d'heure de 17 h 15 à 18 h 30	0,41 €
Petit déjeuner	0,51 €
Frais par retard répété après 18 h 30	5,00 €

[1] les enfants doivent arriver avant 8 h 30 - [2] le forfait du soir comprend le goûter

Occasionnel

1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 15	0,57 €
forfait matin (1) de 8 h 15 à 8 h 40	0,57 €
forfait goûter (2) de 16 h 35 à 17 h 15	1,64 €
1/4 d'heure de 17 h 15 à 18 h 30	0,57 €
Petit déjeuner	0,51 €
Frais par retard répété après 18 h 30	5,00 €

Tarifs du restaurant scolaire - Année 2021-2022

	PRIMAIRE		MATERNELLE	
	par an	par mois	par an	par mois
Forfait 4 jours	525,00 €	52,50 €	495,00 €	49,50 €
Forfait 3 jours	394,00 €	39,40 €	371,30 €	37,13 €
Forfait 2 jours	263,00 €	26,30 €	247,50 €	24,75 €
Forfait 1 jour	131,50 €	13,15 €	124,00 €	12,40 €
Repas occasionnel	4,50 €	4,30 €		
Remboursement repas non pris (*)	2,70 €	2,55 €		
Forfait utilisation RS sans repas	155,00 €	15,50 €	124,00 €	12,40 €
Utilisation occasionnelle RS sans repas	1,80 €	1,59 €		
Frais de gestion pour retard et/ou impayé	5,00 €			
Repas occasionnel adulte	4,50 €			

(*) selon le règlement

Deux siècles de convivialité

Nous nous penchons régulièrement sur le passé de notre village dans ce bulletin. Événements, urbanisme, modes de vie...
Les fêtes, initiatrices de la vie sociale font partie de notre patrimoine.
Les ouvrages de Léopold Deschamps et de Mireille Dazut apportent un éclairage sur les fêtes traditionnelles jusqu'au siècle dernier.
Dans un premier temps, on retrouve des traces des fêtes religieuses, des célébrations d'événements ou de personnages.
Quelques exemples :
En 1806, le 15 août, les « autorités constituées » assistent, à l'issue des vêpres, à la procession et au Te Deum prescrit par le décret impérial du 19 février précédent. Ensuite on fait un feu de joie et on danse.
Le 13 juin 1811, le Maire arrête le programme de la fête qui aura lieu le 9 juin « à l'occasion de la naissance de S.M. Le Roy de Rome ». Il y aura bal, feu de joie, illuminations et assistance au Te Deum. « *Les bals et réjouissances commenceront immédiatement après vêpres. Ils auront lieu dans les cours et jardin de la demeure du Maire. Il sera fourni des rafraîchissements* ».
Napoléon ayant abdiqué le 18 avril 1814, Louis XVIII monte sur le trône. Le 26 juin, le Maire de Francueil proclame le traité de paix conclu à Paris le 30 mai et la Charte Constitutionnelle. « *La cérémonie, dit le procès-verbal, a été suivie de danses et jeux publics et terminée par un feu de joie* ».
Le 25 août, on célèbre la St Louis, fête du Roi. Danses champêtres chez le maire, distribution de pain aux pauvres, feu de joie, et, pour terminer, décharges de mousqueterie et de boîtes.
En 1827, nouvelle orientation de la fête. Le Conseil, après plusieurs demandes obtient la création de l'assemblée de la Trinité, afin de permettre la louée (location) de domestiques. Pôle emploi en faisant la fête ! Elle durera plus d'un siècle ! (Trinité : 1er dimanche après la Pentecôte)
La part belle était également réservée aux fêtes religieuses

Évolution des lieux :

D'après les archives, toutes les fêtes succédaient aux Vêpres et au Te Deum au XIXe siècle. Elles donnaient lieu à une procession pour les fêtes religieuses ou à un défilé où la musique de Francueil tenait une place prépondérante pour les célébrations d'événements ou de personnages. La plupart du temps, la fête se poursuivait sur la propriété du Maire, avec danses, distribution de pain aux pauvres et feu de joie.
Le déplacement du cimetière vers le Mardron (sa place actuelle) va libérer un espace au pied de l'Eglise et permettre la création d'une place publique en 1827. Cet espace sera aménagé peu à peu, début du 20e, avec le perron de l'Église et le jardin sud.
Ce n'est probablement que vers la moitié du siècle (le jardin public a été aménagé en 1977) que les fêtes vont rejoindre l'emplacement actuel de la place Verdun, offrant plus d'espace et se protégeant de la circulation devenue importante sur les deux routes départementales qui se croisent devant l'Église. La construction de la salle polyvalente (inaugurée le 23 octobre 1982) va permettre un regain d'activité des associations locales.
La création du plateau sportif et l'arrachage progressif de la vigne de Juchepies vont permettre l'extension des fêtes vers le nord-est dans les années 2000. ■

Les fêtes qui ont traversé les siècles

La saint-Vincent

Les vignerons de Francueil, fidèles à leur patron n'ont jamais manqué de célébrer une fête religieuse le 22 janvier, jour de St Vincent, avec participation de la musique municipale à la messe et distribution de brioche bénite, le tout suivi du traditionnel banquet.
Cette fête revêtit un éclat particulier en 1899, où elle fut présidée par l'archevêque de Tours, monseigneur Renou. Les anciens mobiles, dont il avait été, en 1870, l'aumônier et l'ami furent heureux de se retrouver un instant avec lui, de lui parler familièrement comme autrefois et de serrer la main de celui qui les avait si bien encouragés, aidés et consolés dans des heures difficiles.
La tradition ne s'est éteinte que très récemment, faute d'organisateurs. Renforcée avec la création de la Confrérie des vignerons de la Gourmandière, elle continuait à faire le plein lors du banquet. Malheureusement, les organisateurs n'ont pas trouvé de relève, la confrérie semble éteinte suite à la dissolution de la cave coopérative...

La saint-Hubert

Elle a connu le même sort que la saint-Vincent. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Un banquet qui reposait sur les bénévoles qui démarchaient pour vendre des cartes, l'appel aux services des traiteurs devenant de plus en plus importants et coûteux : les contraintes humaines, techniques et financières ont eu raison de la manifestation.
On y retrouvait la messe, avec bénédiction des chiens et participation des trompes de chasse, la « curée froide » pour récompenser les chiens et le traditionnel banquet où les bénévoles se surpassaient chaque année pour la décoration de la salle et la qualité du service.

La saint-Jean

D'après monsieur J. André, le feu de St Jean existerait à Francueil depuis au moins un siècle : il avait lieu à la Croix de Francueil (il n'y avait ni maisons, ni château d'eau à cette époque). On en trouvait aussi sur les dessus de Chisseaux (La Bardoire) et à Saint-Martin-le-Beau. Cette coutume profane utilisait des sarments de vigne. M. André se désolait de nous voir utiliser des ceps de vigne il y a vingt ans. Il serait bien malheureux s'il voyait maintenant ce qui reste du vignoble et de la coopération entre vignerons.

L'assemblée des vendanges

On n'a retrouvé la trace que depuis les années 80, à cette occasion, avaient lieu une course cycliste et la fête de la bernache. Avec la St-Jean, ces deux manifestations ont été réorganisées grâce à la création de l'association du Comité des Fêtes (mai 1983), avec le soutien de la municipalité de l'époque.

De nombreuses pistes restent à explorer, à la découverte des activités de nos ancêtres. Vous pouvez y participer. Il est possible d'organiser un petit groupe dans ce but. Il est aussi possible d'agir pour la promotion de notre patrimoine bâti (puits, loges de vigne...).
La municipalité crée actuellement des sentiers de randonnée sur ce thème. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie si vous souhaitez vous joindre à ces activités de sauvegarde.

Cérémonie Patriotique

Lors de la cérémonie commémorative du 11 Novembre, le général Louis d'Astorg, officier général et officier de la légion d'honneur, remettait la médaille de la défense nationale échelon bronze à l'adjudant-chef Régis Bourachot, également adjoint au maire, et la croix du combattant « opérations extérieures » au lieutenant-colonel Jean-Luc Le Cadre. Nous adressons toutes nos félicitations aux récipiendaires qui se sont distingués durant de longues années au service de la nation.

Hommage

Franck Pétereau

Le 10 juillet 2021, nous apprenions le décès brutal dans sa cinquantième année de notre collègue et ami Franck Pétereau, conseiller municipal dans un premier mandat de 2014 à 2020, puis à nouveau élu en mars 2021.
Cela a d'abord été un choc, puis une grande peine pour nous tous.
Son courage, sa détermination face à la maladie qui le frappait ont fait l'admiration de tous.
Au conseil municipal, il s'est particulièrement impliqué dans un gros travail de modernisation de la communication communale et du développement des outils numériques. Membre de plusieurs commissions communales et intercommunales dans les domaines aussi variés que la culture, l'économie ou encore l'urbanisme, nous savions pouvoir compter sur son engagement.
Franck Pétereau s'est dévoué à sa commune et à ses concitoyens, il nous laisse le souvenir de quelqu'un qui avait un vrai sens du service public. Il a réalisé avec nous toutes les opérations destinées à donner à notre commune les moyens de vivre avec son temps et d'y vivre bien. Il disait souvent que son vœu était de participer à l'action municipale et intercommunale pour contribuer à l'amélioration constante de la vie en communauté.
Gardons de lui, au-delà de son action municipale et de ses réalisations, le souvenir d'un homme passionné, profondément engagé au cœur de son territoire, animé par le souci de bien faire et combatif jusqu'au bout.

Retour en images sur 2021

Services municipaux

Les services municipaux sont sur le pont chaque jour, que ce soit les services administratifs, les services techniques, ou encore les agents du secteur périscolaire (cantine-garderie). En tout, une douzaine d'agents motivés qui participent avec les élus à la vie de notre commune. Ils se sont volontairement attelés à une nouvelle tâche : « la décoration extérieure ».
C'est ainsi que vous avez pu découvrir sur l'espace vert à côté de la boulangerie leurs réalisations qui ont jalonné les différentes périodes de l'année : Noël, Pâques, Halloween... Quelques rayons de soleil dont on a bien besoin en ce moment. Un grand merci et bravo !

Réalisations 2021

Plantation rue des Épinettes.

Aménagement Rue des 4 Cépages

Installation du nouveau paratonnerre.

Nos commerçants en vedette

Comme évoqué dans le dernier numéro avec l'article sur la boulangerie Miniot, nous continuons notre focus /présentation des commerçants et artisans de Francueil. Nous sommes allés à la rencontre du Proxi Super Market

« Les Bouchers du Goût » qui complète l'offre de services au cœur du village.

Aux commandes de cette supérette qui a pu rouvrir le 13 Avril 2019, trois associés : Emmanuel AMARO, détenteur d'un CAP Boucherie Traiteur obtenu en 1997 et meilleur Apprenti de la région Centre déjà propriétaire d'un commerce à Orbigny, Hervé responsable du rayon boucherie au parcours similaire et ayant une expérience professionnelle avec l'ancien gérant ainsi que Dylan à l'encaissement et responsable du réapprovisionnement détenteur d'un CAP Vente et trois ans d'expérience. Ils s'efforcent de vous accueillir tous les jours de la semaine sauf le lundi jour de fermeture en basse saison et tous les jours à la saison estivale.

En effet leur clientèle est locale à 80 % mais ils peuvent compter sur les touristes de juin à septembre.

La supérette vous propose une large gamme de produits, des aliments frais, fruits et légumes de saison, articles bio, surgelés. Leur devise est aussi de développer des produits locaux tels que le miel ou les fromages de chèvre (Partenariat avec des artisans à proximité). N'hésitez pas à vous faire connaître pour qu'ils puissent proposer vos produits à la vente.

Vous pouvez aussi vous faire plaisir avec le rayon boucherie traiteur. Large choix de plats cuisinés ; des spécialités ont même vu le jour tel que « la saucisse de Francueil ».

> *Soucieux de compléter leur offre de services et souhaitent rester à l'écoute des besoins des habitants et de la clientèle environnante.*

Quelques campagnes promotionnelles sont organisées tout au long de l'année dont la foire aux vins ou pendant les fêtes des menus adaptés aux besoins de chacun.

Les personnes qui ne peuvent se déplacer bénéficient d'une livraison à domicile et si un produit n'est pas en stock, une commande adaptée peut être faite en contactant le magasin.

Comme l'évoquent Emmanuel et Hervé, la demande a évolué pendant la période de confinement et après confinement, en effet les habitudes ont changé et les habitants ont revu leur manière de consommer. Le commerce de proximité a pris une place plus importante. Ils ont pu compter aussi sur quelques entreprises locales du bâtiment pour la préparation des repas liés à la fermeture des restaurants.

Ils voient leur activité reprendre et surtout la partie traiteur qui était malheureusement en sommeil depuis quelque temps avec les derniers évènements. Une bonne évolution s'est amorcée et ils constatent que les tendances changent. En effet à l'ouverture, la boucherie représentait 70 % de l'activité alors que l'épicerie n'était qu'à 30 % mais désormais ils ont réussi à être quasiment à 50 % pour chaque activité.

Ils réfléchissent à de nouveaux projets. Une demande à la Française des jeux a été déposée et qui est en cours de validation. Ils restent soucieux de compléter leur offre de services et souhaitent rester à l'écoute des besoins des habitants et de la clientèle environnante. Nous les encourageons dans cette voie et nous ne pouvons leur souhaiter qu'une bonne continuation et de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Pour tous renseignements, vous pouvez les contacter à ce numéro : 09.82.27.79.90

Portrait : les élus se présentent

Valérie PAVERANI

L'empathie, la communication, l'esprit d'équipe et le relationnel font partie des qualités qui nous sont demandées lorsqu'on envisage une carrière au sein d'Air France en tant que Personnel Navigant Commercial.

Ce sont ces mêmes qualités que j'ai souhaité mettre au service de notre commune en rejoignant l'équipe active, compétente et volontaire de notre maire Pierre Ehlinger. Concrétiser des projets, mais aussi agir et dynamiser Francueil en offrant une qualité de vie à nos habitants motivent mon engagement. S'engager demande de l'assiduité, du sérieux, du temps, mais c'est aussi créer du lien, proposer et partager des idées et des réflexions, mettre en œuvre une action continue, efficace, bienveillante et créative. Je ne crois pas « aux grandes révolutions » irréalisables qui nous mettent uniquement des étoiles dans les yeux, mais à des actions quotidiennes qui deviendront une norme. Je fais partie de trois commissions communales : les affaires financières et du budget, la culture, l'animation, les affaires scolaires et la jeunesse, la communication et les relations publiques. Je suis également conseillère communautaire, je représente notre commune aux commissions CCBVC Culture et Sports, Eau Assainissement conseil d'exploitation. Être une élue, c'est avant tout un investissement personnel qui doit être réfléchi puisqu'on s'engage durant six ans, mais c'est aussi un enrichissement qui m'a permis de comprendre le fonctionnement et le devenir de ma commune. ■

Régis BOURACHOT

Retraité de l'Armée de terre (Arme des Transmissions) et du Trésor public (gestion des collectivités et des établissements publics) et aussi d'organismes assurant la sécurité des biens et les personnes.

J'ai 2 enfants et 6 petits enfants qui adorent venir à Francueil pendant les vacances et le week-end, de préférence en même temps.

Toute la famille de mon épouse est originaire de Thoré et Francueil. Nous sommes arrivés sur Francueil en 1977. À cette époque, Francueil comptait environ 800 habitants. J'ai pu au long de toutes ces années nouer de nombreux liens avec les habitants. J'ai même été président de l'APE pendant deux années.

À la retraite, je me suis investi dans la vie communale de 2008 à 2014 avec Jean-Pierre Béguin au poste de 4e adjoint, puis de 2014 à 2020 avec Pierre Ehlinger au poste de 1er adjoint, expérience très enrichissante, marquée par quelques épisodes « cévenoles ». Et maintenant au poste de 3e adjoint en charge de la voirie, des bâtiments communaux et réseaux toujours avec Pierre Ehlinger.

Je suis présent dans de nombreuses commissions : Affaires financières et budget, Urbanisme, Appels d'offres... Je suis membre du CCAS.

Présent dans diverses commissions de la Communauté de Commune Bléré Val de Cher.

En particulier la voirie, la commission prospective et mutualisation et la commission Petite-Enfance Jeunesse.

Autres instances : au SCOT comme suppléant.

Je poursuis mon engagement dans cette équipe avec un seul objectif que « Francueil soit un lieu où il fait bon vivre. » ■ .

> *Ma devise « Être, plus que paraître »*

Lydie SORDON

Lorsque je suis arrivée à Francueil en 2005, j'ai naturellement rejoint l'APE. Mon engagement dans le bénévolat est de longue date. J'ai été présidente de cette association pendant plusieurs années avec de très beaux projets organisés et partagés entre les parents, les enseignants, les élus et les autres associations de Francueil avec une belle entraide.

Je suis Docteure en pharmacie. Un métier qui demande de la rigueur, de l'investissement, de la communication.

Ces qualités, je suis ravie de les mettre au service de ce beau collectif qu'est notre conseil municipal si bien mené par notre maire Pierre Ehlinger.

Mon engagement au sein de la commune est pluriel (patrimoine, culture et commerces), avec toutefois un engagement plus ciblé au service de l'urbanisme. Cette responsabilité est communale avec le suivi des dossiers en mairie et l'accompagnement des administrés. Elle est également intercommunale avec le suivi de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et le PLH (Plan Local Habitat). Mon action se poursuit au niveau de l'instance supérieure qu'est le ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale) dont je suis membre du bureau.

Je participe également au comité de suivi pour l'amélioration de l'habitat et l'accessibilité. ■

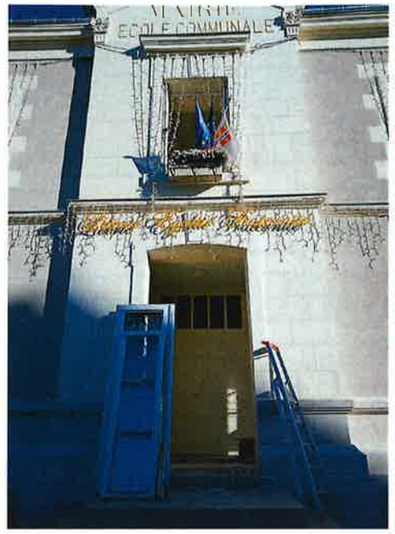

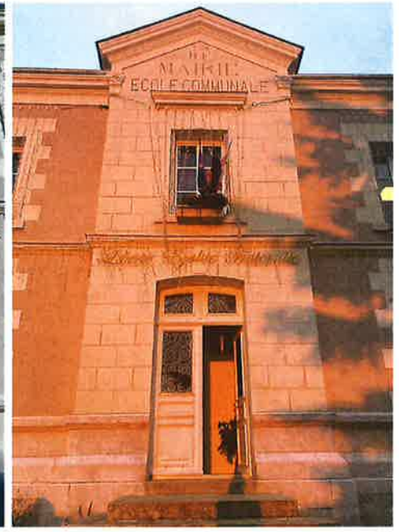

1 2 3

1 - Assainissement Le Defaix. **2 -** Curage des fossés. **3 -** Façade de la mairie.

Voirie

Cette année, comme c'est le cas à chaque budget, nous avons entretenu nos chemins empierrés par plus de 300 tonnes de cailloux réparties sur la commune pour les remettre en état. Vous pouvez imaginer le temps et les efforts prodigués par nos services techniques pour ce travail pharaonique !

Pour les travaux effectués sur les voiries dites communales par le service voirie de la CCBVC nous avons dépensé 28 977 €. Cela concerne les travaux suivants :

– Fourniture d'enrobés stockable pour le bouchage des trous sur les voies goudronnées,

– Réfection : Chemin de Bel -Air, Moulin à Tan, Rue des Vignes, Route du Temple, Rue des Sources, Rue du Moulin Neuf, Rue du Val Fleuri, Rue de la Plante Verdier.

Il faut ajouter le prix des matériaux utilisés pour la réalisation de ces différents chantiers qui s'élèvent au montant de 13 388 €.

Suite aux travaux d'assainissement effectués au Defaix et à la Doliniére par le syndicat eau et assainissement de la Communauté de Commune Bléré Val de Cher « Autour de Chenonceaux », la commune a participé à hauteur le 18 000 € à la réfection des voies.

Comme chaque année, nous avons procédé au curage de 5 km de fossés à la Basse-Landes et Hautes Landes, Montifault et de la Minière.

L'aménagement d'un trottoir rue du Château d'eau a pris du retard. Nous espérons un début de réalisation en 2022.

Dans le budget de cette année, nous avons prévu l'entretien du marquage au sol dans le centre bourg et la création de deux passages piétons sur la rue des Ouldes, un à la hauteur de la rue Sylvain Cholet et un sur la rue du Moulin à Tan pour que les élèves qui viennent des lotissements puissent rejoindre en toute sécurité l'abribus. Cette opération prévue initialement au mois d'octobre a été reportée de nombreuses fois par suite des mauvaises conditions météorologiques.

Pour 2021, ce sont au total près de 70 000 € d'investissement réalisé... ■

Bâtiments communaux en 2021

Cette année 2021, nous avons entrepris des travaux pour l'économie d'énergie sur la Mairie. Le règne de « l'hôtel des courants d'air » a pris fin. Toutes les fenêtres ont été changées, elles sont désormais aux normes double vitrage tout en respectant le style d'origine du bâtiment donc en bois. La porte d'entrée côté accès PMR a été remplacée et celle de l'entrée principale a subi une cure de jouvence. Ces travaux commandés au mois d'avril ont enregistré un important retard suite à la pénurie de bois dû à une forte demande mondiale. La fin du mois de novembre a vu la réalisation de l'ensemble des travaux, il reste malgré tout quelques retouches à faire sur l'aspect finitions. Par ailleurs, des stores pare-soleil ont été installés dans les différents bureaux de la mairie.

Durant les vacances scolaires, l'équipe des Services Techniques s'est transformée en entreprise de peinture. La mission : repeindre toutes les fenêtres et les portes en bois du groupe scolaire et dans leur élan les services ont mis des films pare-soleil sur les fenêtres, des classes CE1 et CP. Pour finir, ils ont augmenté la surface ombrée de la cour de récréation grâce à l'ajout de 3 triangles. Mission accomplie, tous ces travaux ont été réalisés avant la rentrée des classes et se sont ajoutés au travail courant intensif à cette partie de l'année.

Pour l'année 2022, les projets ne manquent pas, mais ils seront programmés en fonction des crédits disponibles. Les coûts de toutes les énergies étant en forte hausse, il apparaît que les opérations entamées en 2021 devront se poursuivre dans le but de réduire nos dépenses de fonctionnement. ■

ENVIRONNEMENT

La zone humide

Un autre axe important de notre projet de commune verte a été franchi cette année.

Le département, le NEC (Nouvel Espace du Cher) et la Région, le SAGE, Service Aménagement et Gestion des Eaux, Établissement public Loire se sont penchés sur notre projet d'aménagement des plus de six hectares autour de l'étang et de la zone du Moulin Neuf.

Des recherches ont été entamées par les membres du conseil et des volontaires, autour des archives et des anciens cadastres pour comprendre comment les rivières, les biefs et les marécages fonctionnaient quand ils ont été pensés par nos anciens.

Ensuite, le dossier de notre projet a été dressé, avec une partie biodiversité (faire de cet espace le premier lieu naturel et protégé de centre village de notre département), une partie hydrographique (créer un tampon naturel aux crues qui inondent le bas du bourg de manière récurrente) et une partie pédagogique (un grand circuit pédestre et illustré sur des plateformes de bois pour les écoles et le tourisme).

Le dossier a été accepté par toutes les instances et nous avons en ce début d'année la bonne nouvelle : la réalisation du projet se déroulera en trois phases successives :

Phase I , l'étude hydromorphologique

Elle permet d'étudier le rôle actuel de la zone humide notamment en terme de gestion des crues et de proposer à l'aide de modélisations plusieurs scénarios d'aménagements pour en optimiser le fonctionnement.

Phase II , l'aménagement de la zone

Le scénario retenu sera un compromis entre une optimisation du rôle fonctionnel de la zone humide, une diversification du milieu pour un enrichissement de la biodiversité et un coût raisonnable d'investissement pour la commune.

Phase III , le parcours pédagogique

Un sentier (panneaux, cabanes d'observation, ponton...) permettra de faire (re)découvrir la zone humide du Moulin Neuf au plus grand nombre. Il sera un support pédagogique pour les écoles mais servira aussi à la sensibilisation sur l'importance de préserver les ZH. On mettra en avant leur rôle fonctionnel : régulation des crues, filtration de l'eau, corridor vert et leur rôle écologique : réservoir de biodiversité.

« Cette étude a fait l'objet d'un appel d'offre lancé en octobre et notifié fin décembre au bureau d'étude FISHPASS.

Pour permettre une flexibilité de la prestation, l'ensemble de la réalisation est proposé à bon de commande par phase et par taille de ZEC.

L'étude de la ZEC de Francueil sera portée et financée par l'Établissement public Loire dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Cher aval. »

La première étape de l'étude d'ingénierie hydraulique est en cours. Les quelques mois suivants permettront de franchir la deuxième étape, celle des chercheurs en écologie et biodiversité, avant la mise en phase de la zone pédagogique avec les conclusions des deux premières études. ■

Futurs Travaux

Après de longs mois de tergiversations liées à l'obtention de subventions, nous avons pu retenir le maître d'œuvre pour la réalisation d'un trottoir rue du Château d'Eau. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre le cahier des charges pour lancer l'appel d'offres et aboutir à un démarrage de travaux espéré au cours du 2ème semestre 2022.

La réfection complète de la Rue Charles de Gaulle est envisagée avec le prolongement éventuel rue Léopold Deschamps, cela implique une intervention sur le réseau d'éclairage public et des informations plus précises sur l'installation de la fibre.

La poursuite des travaux en collaboration avec le Service Voirie de la CCBVC pour 28 977 € (comme chaque année) sera réalisé en 2022 en fonction des priorités arrêtées par la commission voirie.

Après étude conjointe entre la Mairie et la Sorégies (prestataire du Sieil pour la distribution du Gaz) et les réponses d'une enquête faite auprès de chaque habitant des rues concernées à savoir les rues Rabelais, Saint Vincent, les Coudraies font apparaitre un volume important de demandes de raccordement. Les travaux sont programmés pour début 2022, des informations complémentaires vous serons fournies au cours de l'avancement des travaux.

Nous engageons la réflexion sur un éventuel regroupement des ateliers et garages municipaux sur un seul et même site. Toutes ces informations pourront faire l'objet d'une réunion publique dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Présentation du projet de vidéoprotection pour la commune de Francueil

Objectif

Devant la montée malheureusement constatée des actes d'incivilité et dans le cadre de la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, le Conseil Municipal a décidé de doter notre commune d'un dispositif de vidéosurveillance visant tout à la fois à dissuader la délinquance et à rassurer la population.

Dispositif

À cette fin, nous avons consulté la Cellule de prévention technique de la malveillance du Groupement de Gendarmerie d'Indre-et-Loire qui nous a remis un diagnostic initial à la fin de l'été.
Ce document prévoyait la mise en place de 16 caméras sur le territoire de la commune. Toutefois, compte tenu de nos capacités financières — y compris les subventions attendues- nous envisageons la mise en place du dispositif en plusieurs tranches en portant l'effort initial sur le centre bourg où seront installées une demi-douzaine de caméras.

Mise en œuvre

Nous avons contacté, dans un dialogue concurrentiel, quatre sociétés spécialisées et reconnues par l'administration. Elles ont toutes les quatre répondu à notre appel et nous les avons reçues en Mairie et sur le terrain pour exposer notre besoin.
Seulement trois d'entre elles nous ont rendu des propositions. Nous les avons reçues à nouveau pour approfondir ces propositions et éclaircir les points qui posaient question. Ces discussions ont conduit à de nouvelles propositions correspondant davantage aux demandes que nous avions exprimées et après examen nous avons retenu celles de la société Comasys, choix qui a été entériné par le Conseil Municipal en sa réunion du 9 décembre.
Il reste désormais à effectuer début janvier 2022 quelques démarches administratives avec la Préfecture et à fixer avec Comasys le calendrier de mise en place du dispositif.

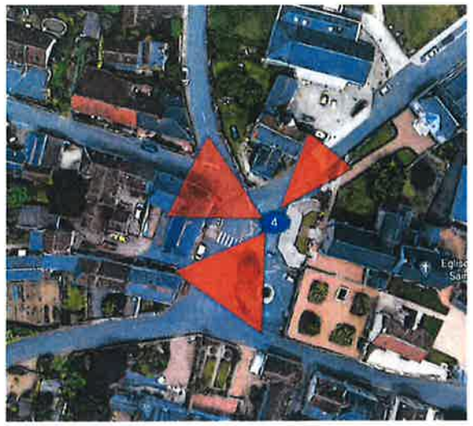

Sécurité et protection des libertés individuelles

– La station locale d'exploitation sera installée dans une pièce sécurisée de la Mairie.
– L'accès aux images enregistrées ne sera accessible qu'au Maire et une ou deux autres personnes qu'il aura nominativement désignées à cet effet.
– Les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police) n'auront accès aux images que sur demande motivée validée par le Maire.
– Les parties privatives d'immeubles ou de propriétés entrant dans le champ des caméras seront floutées.
– Des panneaux d'information seront installés aux entrées de la commune.■

BRUIT - NUISANCES SONORES

Les sources du bruit

Les sources du bruit sont multiples :

deux-roues, voitures, tondeuses, télévisions, musique, voisins, aboiements, etc. La Solution : le civisme et le respect des autres. Oui mais voilà, ces notions ne sont malheureusement pas partagées équitablement.

Les deux-roues et autres véhicules à moteur

Les nuisances sonores générées par les deux-roues ou autres véhicules à moteur sont la conséquence soit d'un comportement incivique à l'utilisation, soit de l'utilisation de dispositifs d'échappement modifiés, dégradés ou non conformes comme les pots de compétition.

Les bruits de voisinage

On peut les faire constater à tout moment du jour et de la nuit sans être équipé d'instruments de mesure acoustique. (musique, tapages, etc...).

Les travaux de bricolage et de jardinage réglementés

Ces travaux ne peuvent être effectués que :
– le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h
– le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
– du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

La gêne sonore est une infraction, passible d'une amende de 68 €. (180 € après 45 jours). Les professionnels doivent interrompre leurs travaux de 20 h à 7 h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés.■

CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S)

De nombreux parents se questionnent sur l'éducation de leurs enfants et sont demandeurs de conseils, car ils ne connaissent pas toujours les dispositifs et ressources de leur territoire.
À l'issue d'un diagnostic du territoire, les deux tiers des parents présentent la scolarité comme leur première préoccupation et reconnaissent un besoin d'accompagnement concernant
– L'orientation scolaire
– La réussite scolaire
– Les relations parent / école
– Les devoirs à la maison
Certains d'entre eux ne sont pas en mesure de suivre pleinement la scolarité de leurs enfants.
Le C.L.A.S permet d'accompagner des élèves (identifiés par les équipes enseignantes) et leur famille qui se trouveraient en difficultés scolaires, sociales ou familiales; les enfants et leur famille y entrent sur la base du volontariat.
L'idée est d'offrir aux enfants un espace entre l'école et la maison pour élargir leurs centres d'intérêt et favoriser la confiance en soi par la valorisation de leurs acquis.
Ce dispositif a été mis en place le 22 novembre dernier à Francueil et se compose de deux séances par semaine : l'une étant une session d'aide méthodologique autour des devoirs (sans qu'il s'agisse de faire faire les devoirs), l'autre se déroule autour d'une activité culturelle ou sportive (yoga par exemple).

Les échanges induits par ce dispositif devraient permettre à certaines familles de retrouver une relation sereine avec le milieu scolaire.
Le C.L.A.S de Francueil est issu d'une convention entre le CSC Bléré et notre Mairie; il est financé à 32 % par la CAF et le reste par la commune à hauteur de 3 500 €; il est totalement gratuit pour les familles.
Ce projet semble devoir se développer rapidement puisqu'après le succès de la mise en route, le nombre actuel de huit enfants pourrait passer à douze à compter du mois de janvier. ■

L'école et la mairie

Comme chaque année, les élèves de l'école élémentaire de Francueil participent à la vie de la commune comme vous pouvez le lire sur leurs propres articles. Avec les enseignants et l'aide des services municipaux, ce sont les plantations, notamment pour l'été, qui ont participé à l'obtention de cette première fleur l'année dernière ; les plantations, l'entretien et les récoltes du jardin partagé ; et en dehors du cadre scolaire, la participation à la journée de propreté à Francueil organisée par l'association de chasse locale. On peut ajouter les travaux et participations aux actions initiés par l'éducation nationale.
Tout cela est possible grâce à l'engagement d'abord des enseignants, mais également de la municipalité et des parents d'élèves. Cela est et reste possible à condition d'en avoir les moyens et le temps ce qui dépend bien évidemment de l'éducation nationale et des décisions relatives à la carte scolaire. En 2020, une création de classe à Francueil a permis ces actions totalement bénéfiques pour les enfants, en 2021, nous avons réussi ensemble à maintenir cette classe en fonction, et à l'heure ou cet article est écrit, une nouvelle menace de fermeture existe qui risque de mettre à mal tous les efforts consentis jusqu'ici. Comme d'habitude, est-ce le milieu rural qui doit souffrir des économies budgétaires envisagées ?
La question est encore et toujours : l'école, avec les enfants qui sont notre avenir, ne mérite-t 'elle pas une autre attention que la seule approche comptable qui semble prévaloir aujourd'hui. ■

LES ÉLÈVES DE CM1

Cette année, notre classe de CM1 continue de s'occuper du jardin partagé. En octobre, nous avons désherbé le jardin et nous avons ramassé les légumes qui restaient.
Le 8 novembre 2021, nous sommes allés planter des arbres fruitiers avec Sébastien (3 pommiers et 2 poiriers palissés). Nous avons planté des fleurs autour des carrés potagers.
Le 25 novembre, on a paillé le jardin de deux façons différentes. Nous sommes allés ramasser des feuilles mortes près du city-stade et nous les avons mises dans les carrés potagers. Elles vont protéger la terre pendant l'hiver et, en se décomposant, les feuilles vont aussi l'enrichir. Nous avons aussi mis des graines de fèveroles pour faire un engrais vert. Il pousse tranquillement et nous le couperons au printemps pour encore une fois enrichir la terre des carrés potagers.
La semaine avant les vacances de Noël, nous avons décidé de décorer le jardin partagé. Un renne qui s'appelle Nikkoko est venu s'installer dans un des carrés ! Il est entouré de sapins et autres décorations fabriquées ou apportées pour l'occasion. Notre jardin partagé est embelli et prêt pour passer l'hiver tranquillement.

LES ÉLÈVES DE CM2

« Mesdames et Messieurs,

Nous sommes les élèves de la classe de CM2 de l'école de Francueil. L'année dernière nous avons mis en place un jardin partagé entre l'école et la mairie. Nous avons planté et récolté nos propres fruits et légumes bio : des tomates, des carottes, des pois mangetouts, des pommes de terre, des fraises, des radis... Cet été, certains d'entre nous ont fait des plantations et à la rentrée, nous avons tout enlevé pour laisser la terre se reposer cet hiver.
Les nouveaux élèves de CM1 ont aussi investi le jardin cette année. Nous avons planté avec M. Pavy, au mois de novembre des pommiers et des poiriers qui serviront de palissades naturelles. Juste avant les vacances de la Toussaint nous sommes allés à Beaulieu les Loches, avec la classe de CM1, pour rencontrer des membres de l'association « Les p'tits jardins ».
Il y avait beaucoup de décorations naturelles ou recyclées, c'était très beau. Nous avons aussi observé leur signalétique, cela nous a donné des idées pour notre jardin. Nous vous invitons à venir visiter notre jardin, et pourquoi pas nous aider à nous en occuper pour qu'il soit vraiment « partagé ».
Nous vous souhaitons une bonne année 2022. ■

À bientôt, les élèves de CM2

Le CCAS au service de tous

Présence Verte, partenaire de votre mairie et CCAS
Pour découvrir nos solutions de téléassistance et en savoir plus sur les offres Présence Verte, contactez votre mairie.
présenceverte
présenceverte.fr

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) change de nom et devient Commission Communale d'Action Sociale et Santé (CCAS-S) au 1er janvier afin de respecter les nouvelles normes comptables des collectivités locales. Sa composition est identique, car nous estimons que l'apport des membres extérieurs au conseil municipal est un atout non négligeable.

La mission de ce nouveau CCAS-S est toujours d'être à l'écoute pour répondre aux besoins des administrés momentanément en difficulté, de la petite enfance jusqu'aux séniors. Elle concerne la prévention, l'action sociale et maintenant la santé.

Ce service apporte soutien et aides en lien avec les services sociaux du département et de l'état.

Vous avez besoin de conseils, d'une aide, d'un accompagnement à un moment de votre vie ou pour un proche ? Poussez la porte de la mairie et formulez votre demande, car le CCAS-S est un service de la Mairie. Il pilote l'ensemble de l'action sociale et les aides aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou à toute personne en difficultés sociales ou de santé.

Si vous cherchez un renseignement ou un service facilitant votre vie quotidienne, que ce soit à propos des modes de garde, des conditions pour toucher le revenu de solidarité active (RSA), ou des aides destinées aux personnes âgées ou handicapées, c'est au service de la CCAS-S de la mairie qu'il faut vous adresser.

Nous n'avons pas eu à déplorer de cas particulièrement difficiles durant cette période de pandémie, la solidarité a joué pleinement à Francueil.

Les mesures sanitaires et les restrictions liées aux mesures barrières nous ont contraints à renoncer pour une deuxième année consécutive au repas et à la traditionnelle après-midi récréative de nos aînés.

Nous proposerons à nouveau aux personnes âgées de 70 ans et plus un bon d'achat de 25 € à utiliser dans nos commerces locaux.

Comme chaque année, les membres de la CCAS-S, les élus et quelques bénévoles ont participé à la collecte au profit de la Banque Alimentaire avec le concours du magasin multiservice PROXI. La générosité des Francueillois ne s'est pas démentie pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. ■

POUR TOUTES DEMANDES OU SIGNALEMENT

L'accueil du CCAS se fait au secrétariat de la mairie.

EN BREF

Accueil des nouveaux arrivants

Le 19 novembre 2021, le maire, les élus et l'équipe technique municipale ont accueilli la centaine de familles nouvellement installées dans notre commune sur les deux dernières années, la précédente réunion ayant été annulée pendant le confinement.

Pierre Ehlinger, a présenté les spécialités de chacun des élus (pas culinaires !), et a montré que derrière les masques des femmes et des hommes travaillaient pour embellir Francueil et lui apporter toujours plus de proximité et de services.

Ce fut ensuite le tour de nos techniciens, en mairie et sur le terrain, tous engagés au service de Francueillois.

Les associations de la commune étaient présentes pour la plupart, et de nombreux échanges entre arrivants et membres ont ensuite été appréciés par les uns et les autres.

Enfin, en quelques mots, notre maire a offert quelques idées sur les programmes des années à venir et ouvert le buffet... sous l'excuse habituelle que nous apprécions tant et que les nouveaux habitants ont bien comprise : ne pas manquer une occasion pour goûter le vin de la Cave de Francueil.

Les échanges informels furent fructueux et instructifs, et surtout, les nouveaux arrivants ont tous fait part de leur plaisir d'habiter une belle commune où il fait bon vivre.

ANIMATIONS

Francueil en fête

JOUR DE CHER – RADEAU DE FRANCUEIL

Cette année en raison de la montée des eaux du Cher liée aux fortes et incessantes pluies estivales, l'évènement Jour de Cher organisé par la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux- Bléré Val de Cher qui a traditionnellement lieu au mois de juillet a été reporté au 28 août. Cela n'a pas empêché un public (plus local que touristique) d'être présent et nombreux pour profiter de cette belle journée... la saison d'été aura été clôturée avec cette belle manifestation.

Notre commune a eu le plaisir de gagner par les votes du public, le prix du plus beau radeau ! La deuxième fois en 5 ans d'existence de Jour de Cher. Nous avions choisi le thème de l'abeille, au-delà du fait que nous avons des apiculteurs amateurs dans notre commune et au sein de l'équipe qui s'est attelée à construire notre radeau, c'était surtout le symbole de notre grand projet autour de la biodiversité menacée, des espèces en danger... ainsi notre abeille était une abeille sauvage avec comme décor la nature vierge de l'empreinte de l'homme. Un grand merci et Bravo à l'équipe des constructeurs, des costumières, à l'atelier peinture/décorations, aux rameuses et rameurs qui ont fait de cette collaboration une victoire. Rendez-vous l'année prochaine !

CYCL'EAU TRÉSOR

Le 12 septembre, le Pays Loire Touraine et le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais ont organisé Cycl'Eau Trésor, le parcours pour les amoureux du vélo, du patrimoine et des paysages à la découverte cette année des villages de Saint-Georges sur Cher et Francueil. Des questions et des énigmes inscrites sur une carte-jeu ont permis de mettre à l'honneur les différents patrimoines de nos communes. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de faire le parcours, la carte-jeu se trouve encore à la mairie.

FRANCUEIL EN FÊTE

La crise sanitaire a bouleversé notre agenda des manifestations prévues cet été. C'est donc le 18 septembre que nous avons organisé une fête pour nos habitants afin de recréer un lien de convivialité et d'échange qui nous manquait depuis un certain temps. Notre invitation a été entendue et nos Francueillois malgré une météo capricieuse étaient au rendez-vous autour d'un verre de l'amitié. Nos associations (le comité des fêtes, l'Association des parents d'élèves et les Chasseurs) ont participé à cet évènement en proposant un stand de restauration et de boissons. La soirée a été animée joyeusement par le Street Band de Saint -Georges sur Cher Les Not' en Bull' et s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice qui a enchanté non seulement nos habitants, mais aussi celles et ceux des communes alentour venus pour l'occasion profiter du spectacle.

ORCHESTRE D'HARMONIE DE BLÉRÉ

Un concert de dernière minute ! Le 22 octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir l'orchestre d'harmonie de Bléré dans notre église illuminée de rose afin de soutenir Octobre Rose. Tout s'est organisé rapidement après concertation avec M. Jérôme Bruneau le directeur et chef d'orchestre de l'Harmonie et avec notre 4ème adjointe Lydie Sordon qui fait partie de l'orchestre en tant que saxophoniste. Un beau programme a été proposé au public. Les femmes étaient à l'honneur : elles étaient les personnages principaux des œuvres choisies : l'Italienne à Alger de Rossini, la Traviata et Aida de Verdi et la Tosca de Puccini. Entre chaque interprétation, le public a eu le plaisir d'apprécier des textes écrits par une main féminine et lus par Mme Sarah Bourliateaux. Une assistance conquise et ravie qui était venue nombreuse pour profiter de cet aparté musical.

MUS'ÉCHO

Le mois de novembre a également été un mois « musique ». Cette fois c'est Mus'Écho, orchestre symphonique à Tours Métropole Val de Loire qui est venu dans le cadre de la saison Culturelle 2021 de la Communauté de Communes nous interpréter des œuvres de compositeurs russes : Au programme I. Stravinsky, Petrouchka, Carnaval, R. GGliere, Concerto pour Harpe, Thèmes et variations, soliste Eudeline Boucher, P.I Tchaikovsky, Suite extraite du ballet Casse-Noisettes, D. Chostakovitch, suite Jazz n°2, Valse. Un programme original qui a charmé le public nombreux et de tous âges qui malgré la pluie et le froid tenait à être au rendez-vous.

MARCHÉ DE NOËL

Notre Marché de Noël qui a eu lieu le samedi 04 décembre a connu un vif succès et a été une belle réussite commune. Nous l'avons organisé de façon à respecter les mesures sanitaires qui, bien que contraignantes, n'ont pas empêché les visiteurs de se déplacer. Nous avons misé cette année sur la créativité, offrant ainsi des stands artisanaux composés de beaux et bons produits. L'ambiance musicale sonore a été gérée par Muzzic'Art association musique de notre commune. L'Association des parents d'élèves était également présente proposant des crêpes et des vins chauds. L'ambiance festive a été ponctuée par l'intervention de Jean-Louis Levêque. Comme chaque année, il a présenté les exposants, mais aussi les manifestations comme l'arrivée du Père Noël et pour la première fois « Franchoeur » la toute récente chorale dirigée par Béatrice Spoutnil. Composée d'un peu plus d'une quinzaine de femmes et d'hommes enthousiastes de se produire devant un public qui a apprécié leur prestation. Les jeunes enfants se sont vus offrir des sachets de bonbons suite aux feuilles de jeux qu'ils devaient auparavant remplir et finir. Tous nos remerciements aux bénévoles, à notre personnel municipal, à la commune de la Croix en Touraine pour le prêt des barnums, aux associations. Tous se sont investis et ont participé avec l'ensemble du Conseil Municipal pour faire de notre Marché de Noël une belle journée. ■

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfant/loisirs

APE FRANCUEIL CHISSEAUX

On compte sur vous

L'équipe APE est ravie de reprendre du service et de proposer de nouveau des manifestations dans le respect des mesures sanitaires.
Le jour de la rentrée scolaire, nous étions présents à la sortie de l'école, pour proposer un goûter aux parents.
Le but était de mettre en avant et d'échanger sur nos différences actions.
Les Maternelles ont pu découvrir le circuit piste cyclable, ainsi que le voiturodrôme qui ont été entièrement financés par l'association.
La bourse aux jouets, qui a eu lieu le 1er octobre, a connu un grand succès, malgré les règles sanitaires mises en place.
Le spectacle de Noël, créé et réalisé par des membres de l'APE et des parents d'élèves, a dû être annulé, mais sera reporté début 2022.
Comme chaque année, notre vente de sapins en collaboration avec un producteur a été une réussite : plus de 60 sapins ont été vendus. Nous avons aussi pu faire un don au téléthon, grâce aux ventes de vin chaud lors du marché de Noël, organisé par la municipalité.
Nous restons vigilants sur le futur de certaines manifestations, mais nous ferons notre maximum pour égayer notre belle commune.
Nous vous souhaitons que cette nouvelle année soit remplie d'heureux moments.
Meilleurs vœux 2022. ■

L'équipe APE

L'info en +

60

Le nombre de sapins vendus en collaborations avec un producteur.

RENSEIGNEMENTS
Adélaïde TROLLIET
06 77 94 99 67
ape.francueil.chisseaux@gmail.com

MUSIQUE

Muzzic'Art

L'association MUZZIC' ART vous a accompagnés en diffusant de la musique dans le centre bourg, le week-end de Noël, pendant la fête de la musique et lors de la journée du marché de Noël.
Pas de concert en 2021, mais, nous espérons en 2022 organiser des soirées Caf'Conc' (café-concert). Le concept est simple une buvette et un concert dans une ambiance chaleureuse.
À ce jour, nous avons plusieurs groupes intéressés, reste à trouver les dates sans être perturbés par les virus.
Nous travaillerons cette année de concert avec les bénévoles du comité des fêtes suivant leurs disponibilités.
Ils nous aideront pour la partie buvette et restauration.
Et au cours de l'année, suivant les propositions de la municipalité, nous mettrons un peu de musique dans les rues.
Si vous connaissez des petits groupes prenez contact avec nous -> muzzic.art@free.fr
Bonne Année 2022 à tous !

Hervé Delalande ;
Christophe Charron

LOISIRS

Le club du bon accueil

Le club vous propose diverses activités comme:
la marche , la pétanque , le chant , les jeux de société , l'informatique , la lecture (bibliothèque) et les loisirs créatifs.
En attendant vos inscriptions tous les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter une BONNE ANNEE 2022

Le Président, Jean-Pierre LENAIN

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER
02 47 30 23 64
ou 06 08 83 10 17

Loisirs

Le comité des fêtes

L'année 2021 se termine sur un air de « déjà vu » : la pandémie est toujours là et comme elle sentait que nous étions en train de l'oublier, elle se refait plus vive à l'heure où j'écris ces quelques lignes, jetant sur nos épaules une grande incertitude :

« Pourrons-nous passer les fêtes en famille ? »

J'espère pour vous que la fin d'année 2021 se sera passée dans la joie, le partage et la bonne humeur.

Le bilan des activités du comité des fêtes en 2021 sera vite fait. La crise sanitaire nous ayant obligé à annuler les unes après les autres les manifestations qui étaient au programme.

Grâce à une accalmie en fin d'été, nous avons rejoint la mairie et les associations de Francueil pour organiser « Francueil en fête ».

Nous avons tous eu à cœur d'œuvrer ensemble pour permettre aux Francueillois de se retrouver et partager un bon moment de convivialité.

Bon d'accord, l'invitée que nous n'avions pas conviée a un peu écourté la soirée. Si tout va bien « côté sanitaire », nous sommes tous d'accord pour recommencer en 2022... Sans la pluie.

Avec un petit décalage dans la date, nous avons réussi à organiser le vide-jardin.

Cette année avec une nouveauté : les croqueurs de pommes, qui avaient annulé leur exposition, sont venus nous rejoindre et grâce à leur collaboration nous avons pu offrir aux visiteurs une belle manifestation sous le soleil.

Merci aux croqueurs de pommes pour toutes les prestations qu'ils nous ont proposées et cela pour le plus grand plaisir du public.

Chaque association a apporté sa pierre à l'édifice, avec ses compétences et ses moyens pour la réussite de la journée et c'est pour cette raison que nous souhaitons renouveler cette manifestation en 2022.

D'autres projets pour 2022 :

– Le loto

– Le concours de belote

Maintenu pour 2022. Nous espérons attirer de nouveaux joueurs. On ne gagne pas la première année, mais on peut apprendre et passer un bon moment.

– Un après-midi jeu

Proposition faite à l'assemblée générale, ce sera peut-être le moment de se perfectionner à la belote....

– La randonnée nocturne

Peut-être suivie d'un repas partagé.

Il reste encore de la place pour d'autres idées.

Je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer le bon fonctionnement de nos manifestations.

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe vous êtes les bienvenus. Chacun donne le temps qu'il veut et fait ce qu'il peut. Le principal c'est de prendre du bonheur à être ensemble et rendre les autres heureux.

Merci à Patrick Radet de nous avoir rejoint dans le bureau. En espérant vous retrouver dès le 27 février pour notre loto.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2022. ■

Marie-France Bourreau

Bureau :
Présidente : Marie-France BOURREAU
Vice-président : Cyril BONVALET
Trésorier : Cédric TROUVE
Trésorier-adjoint : Ludovic PAVY
Secrétaire : Nicole BODARD
Secrétaire-adjoint : Jean-Louis CHERY.

L'info en +

Agenda

Loto : 27 février
Concours de belote : 27 mars
Francueil en fête (St Jean) : 25 Juin
Vide Jardin : 1-2 Octobre
Rando nocturne : 27 ou 28 décembre (à déterminer).

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Association locale fédérée de Civray Francueil

Nous faisons partie des 102 associations composant l'Union Départementale d'Indre et Loire. (l'U.N.C est implantée dans tous les départements français).

Fondée en 1918 au sortir de la première guerre mondiale, l'U.N.C avait pour objectifs de maintenir les liens de camaraderie tissés au front, de faire valoir le droit à réparation et de défendre la mémoire des combattants.

Aujourd'hui tous sont disparus, mais l'esprit et le souvenir demeurent. Ces poilus de 14 sont remplacés par des combattants de 39-45, d'Indochine, d'AFN, des Opex, des soldats de France, des veuves et des membres associés qui partagent les mêmes valeurs de civisme et de droiture morale.

La transmission de la mémoire reste pour nous une priorité : participer aux cérémonies patriotiques, contribuer à la formation civique des jeunes générations en intervenant en milieu scolaire.

Adhérer à l'U.N.C. c'est se retrouver en toute convivialité pour échanger et partager au cours de repas ou de sorties, c'est être informé par un journal mensuel et aussi bénéficier d'une aide sociale, d'un accompagnement dans les démarches personnelles auprès de l'ONAC VG ou d'organismes sociaux.

Pour tous renseignements complémentaires ou adhésions, les membres du bureau se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Le Président,
Jean-Pierre LENAIN

Bureau

Président : Jean-Pierre LENAIN
Trésorier : Serge MORILLON
Tél. 02 47 30 23 64
Tél. 02 47 23 88 13
Vice- Président : Robert VANDIER
Secrétaire : James LEFEVRE
Tél. 02 47 23 82 10
Tél. 02 47 30 29 10

CHASSE

Syndicat de chasse de Francueil

Il est difficile, en cette période, de parler de chasse sans qu'il n'y ait de critiques, attaques, insultes ou surmédiatisation. Nous le vivons en ce moment-même, suite à un incident entre chiens de chasse et moutons. Bien évidemment, nous regrettons cette situation et nous l'assumons.

On nous reproche bien souvent des comportements qui manquent d'exemplarité mais malheureusement, nous pouvons être témoins de tout autre incivilité partout ailleurs dans notre société, sans pour autant que les médias en fassent une priorité ou que certains partis politiques en fassent une cible.

Dans ces mots, je ne cherche pas à défendre tous les chasseurs et encore moins les accidents qui, dans la majorité des cas, ne devraient pas avoir lieu si les consignes élémentaires de sécurité et de tir étaient respectées. Il me semble important d'ajouter ici, et pour répondre à ces séries noires de faits divers, que chaque chasseur devra suivre une nouvelle formation sur la sécurité à la chasse sans quoi, sa validation annuelle ne sera pas renouvelée.

En ce qui nous concerne, nous avons installé plus d'une centaine de miradors sur le territoire et nous avons obligé chacun de nos chasseurs à positionner deux jalons de part et d'autre de son poste, afin de matérialiser et sécuriser sa zone de tir en fonction de son environnement. À chaque battue, des panneaux sont installés au bord des routes pour prévenir que des animaux sauvages ou des chiens peuvent traverser à tout moment. Nous avons pris l'habitude d'avertir certains riverains (marcheurs, vignerons, écuries la clé des champs...) des dates et des lieux où nous allons chasser, afin que chacun puisse exercer son activité sereinement.

Nous sommes conscients que la communication reste un point faible chez les chasseurs ou que certains comportements peuvent nous être reprochés mais nous espérons qu'en prenant le temps d'expliquer pourquoi la chasse est nécessaire, certains changeront de regard sur cette activité. Il nous apparait important de présenter un autre visage de la chasse et de montrer que nous sommes présents dans beaucoup d'actions préventives, financières, écologiques ou festives.

Cette année à Francueil, les chasseurs ont géré l'opération « Francueil propre », organisée par la CCBVC et la mairie, et ont réuni toutes les associations de la commune ainsi que des familles de l'école. Plus de cent personnes sont venues arpenter chemins et fossés pour ramasser les déchets abandonnés par des personnes peu scrupuleuses et qui parfois se disent proches de la nature. Nous avons également participé à « Francueil en fête » en nous associant au montage des barnums ainsi qu'à la restauration, avec d'autres associations.

La fédération des chasseurs 37 va financer la plantation d'une haie champêtre au Domaine de Cambalu, vignoble Bio de Julien et Frédéric Moreau. Certains d'entre nous participeront à cette plantation. La mise en place de couverts ne sert pas à gaver les sangliers comme nous l'entendons régulièrement mais bien à nourrir toute la petite faune pendant l'hiver, prévenir et contenir certains dégâts dans certaines zones.

Avec ce printemps humide et froid, la vigne n'a pas poussé rapidement et a subi plusieurs jours de gel ; des chevreuils en ont profité. Nous avons dû intervenir rapidement en installant 600ml de clôture électrique afin de limiter leur intrusion dans les vignes. Plusieurs parcelles sur Bel Air ont été touchées. Un expert est venu, les chasseurs indemniseront les viticulteurs concernés. Nous devrons rester vigilants sur la population de chevreuils dans les secteurs de Coulommiers et Bel-air et maintenir un équilibre car plusieurs hectares de vigne y ont été plantés. A ce sujet, le montant des dégâts « grand gibier » dans notre département va bientôt dépasser le million d'euros.

Depuis quelques années, nous avons des intrusions de sangliers dans les jardins de particuliers à Francueil. Les populations de sangliers ne cessent de croître. Dans notre secteur, les prélèvements ont été conséquents depuis trois ans. On observe aujourd'hui une fréquentation très faible des zones du bord du Cher. Le problème provient des zones refuges non chassées qui favorisent naturellement l'implantation de ces derniers, leur quiétude et donc leur reproduction. Sachez qu'en cas de dégâts, nous allons rencontrer les propriétaires, nous leur expliquons la problématique, nous trouvons ensemble des solutions. Il nous arrive même, et à leur demande, de venir chasser au plus près des maisons car ils ne supportent plus de voir leurs terrains retournés.

Je tiens d'ailleurs à remercier les habitants de la rue du Château d'eau et du Val fleuri pour leur patience et leur compréhension fasse à ces intrusions. Sans dérangement et sans prélèvement, les problèmes ne cesseront de croître.

La communication demeure essentielle : il faut pour cela pouvoir être écoutés et entendus. Nous restons à disposition pour tout échange courtois et constructif. Nous projetons d'inviter deux ou trois personnes n'appartenant pas à ce milieu de chasseurs, lors d'une battue, afin de leur démontrer que nous sommes des personnes engagées, responsables et humaines, et non l'inverse, comme nous pouvons malheureusement l'entendre ou le lire un peu partout.

Les chasseurs de Francueil vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022. ■

Les chasseurs de Francueil

RENSEIGNEMENTS

Président : Sébastien Pavy
06 87 73 72 55
Vice-Présidents : Jean-Pierre Jourdain, Sébastien Pastor
Secrétaire : Christian Bois
Trésorier : Patrick Mérault
Membres : Mike Bouet, Claude Bouland, Janick Chambon, François Gillet, Damien Maurice, Martial Méteau, Ludovic Richer et Ernest Ullmann.

TRIAL CLUB DE FRANCUEIL (TFC)

Une saison avant tout sanitaire

Saison compliquée en raison des mesures sanitaires draconiennes imposées lors de chaque compétition. En fait seules 5 épreuves ont obtenu l'accord préfectoral et ont pu se dérouler correctement et notamment celle de Francueil qui a accueilli plus de 70 concurrents et un nombreux public.Face à de nombreuses incertitudes, beaucoup de pilotes n'ont pas souhaité prendre leur licence pour la saison, ce qui a pu tronquer les résultats définitifs de la Ligue du Centre Val de Loire où nos représentants ont malgré tout pu tirer leur épingle du jeu. En S1 (catégorie reine) Laurent BOUFLET du TCF monte sur la 2e marche du podium.
En S2 un beau podium composé de Mario VIDULICH du TCF (2e) suivi de près par son fils Mathyou à la 3e place.
En S3+ Frédéric BOUILLY du TCF accroche la 2e place finale.
En S3 le jeune tourangeau Guillaume LIBEREAU, comme dans les autres catégories a su faire face à une belle opposition et monte sur la 2e marche également.
En S4+ encore un joli podium du TCF où Franck BONIN s'adjuge la place de champion de Ligue 2021 suivi du régional et Francueillois bien connu Thierry DURAND.
En S4 Fabrice HEGRON termine au pied du podium mais n'a pu participer qu'à une seule épreuve.
Il y a lieu de constater que les entraînements dominicaux permettent d'élever le niveau de nos adhérents de plus en plus nombreux . Les nouveaux sont rapidement pris en charge et bénéficient de conseils avisés.
Un week-end à retenir et à noter sur vos agendas pour 2022 le dimanche 12 juin le grand trial national qui se déroulera sur le terrain de Francueil précédé la veille de la traditionnelle rando/trial.
Merci à la Mairie de Francueil, le comité des fêtes, les annonceurs habituels et naturellement tous les bénévoles impliqués tout au long de l'année.
Le TCF souhaite à toutes et tous une excellente année 2022. ■

Jean-Louis

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement complémentaire sur :
http://club.quomodo.com/trial-club-de-francueil

ZUMBA

Cours de ZUMBA à Francueil

Pour la 7e année consécutive, des cours de zumba sont dispensés le lundi soir de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Francueil.
Cette activité est gérée pour la 5e année par l'association Francueil Zumba.
Les deux années passées ont bien sûr été plus compliquées en subissant des interruptions de cours dues à la crise sanitaire. Mais à chaque fois, nous nous sommes adaptées et dès que les mesures ont été allégées, nous avons repris les cours en nous adaptant (cours en extérieur en mai 2021 qui nous ont permis de reprendre l'activité, rattrapage des cours en poursuivant l'activité en juillet).
Les cours sont dispensés par une professeure diplômée.
L'ambiance y est très conviviale, il n'y a pas besoin d'avoir de niveau minimum pour suivre les cours.
Les adhérent(es) doivent être âgé(es) de 12 ans minimum.
Vous pouvez venir assister ou participer à un 1er cours qui sera gratuit.
Les cours sont dispensés du mois de septembre à la fin du mois de juin de l'année suivante, y compris durant les vacances scolaires, sauf durant les vacances de Noël.
Le pass sanitaire est obligatoire pour assister aux cours et pour s'inscrire.
Chacune trouve du plaisir durant l'heure de cours, en alliant l'activité physique et un moment pour soi en se faisant également du bien au moral !
Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre et passer un agréable moment dans la joie et la bonne humeur et vous faire plaisir en vous faisant du bien ! ■

RENSEIGNEMENTS
Présidente de l'Association :
Nadine DONIAS
06 79 39 06 74
nydonias@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FRANCUEIL

L'association de gymnastique volontaire c'est un groupe d'une quinzaine de licenciées qui pratiquent le mercredi soir à la salle des fêtes de 20h30 à 21h30. Aucun niveau de base n'est pré requis.
Vous avez pu nous voir cette année aux beaux jours dans le jardin public car le sport en salle était interdit.
Le cours se compose :
- d'un échauffement plutôt basé sur le cardio avec du boxing (musique chorégraphiée inspirée des sports de combat) et du step.
- d'un corps de séance travaillant le corps dans sa globalité (cuisses, abdominaux, fessiers, bras et coordination) sous différentes formes de travail (ateliers, travail avec ou sans matériel, travail sur tapis...) le tout en musique.
- d'un retour au calme avec des étirements ou des postures inspirées du yoga.

Le tout se fait dans le respect des règles sanitaires (pass sanitaire obligatoire, avoir son propre tapis, distanciation respectée entre chaque pratiquant) et surtout dans la bonne humeur
Toutes les licenciées et le bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de garder la forme.

RENSEIGNEMENTS
Pour tout renseignement
Caroline (coach)
06 87 56 94 42

NOUVELLES ASSOCIATIONS

En goguette A'

Créée à la fin du confinement, le manque de contact, de fêtes et de manifestations nous a conduit à créer cette association dans le but de rassembler du monde.
Notre histoire est simple, une bande de copains se réunit un soir et l'envie naît de créer notre association « En goguette A' » composée de 10 familles.
L'expression « En goguette » signifie faire la fête et le A' tout simplement car nos manifestations pourront être localisées à différents endroits.
L'idée est d'organiser des soirées dans le style de guinguettes avec des planches apéritives et la présence de musiciens pour un concert.
Nous souhaitons par le biais de cette association mettre en avant des producteurs locaux et groupes de musiciens locaux.
Il nous tient également à cœur de participer à une action caritative chaque année.
Prenez note ! Notre première manifestation se tiendra le samedi 21 Mai au soir, nous aurons plaisir à vous emmener « En goguette A' Francueil ! » ■

Notre association est composée des membres du bureau suivant :
Présidente : Anne-Sophie Miniot
Vices présidents : Sébastien Pavy et Romaric Miniot
Secrétaire : Cindy Louail Zenss
Secrétaire adjointe : Caroline Chauveau
Trésorier : Sébastien Nicolas
Trésorier adjoint : François Hubert
Membres fondateurs de l'association : Carolline Chery, David Zenss, Damien Chauveau, Caroline Nicolas, Sandrine Hubert, Magalie et Cyril Bonvalet, Carole Trachait et Ludovic Pavy, Lydia et Jérôme Maurel, Catherine Besombes et Eric Bisson.
Le Bureau et les membres de l'association vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2022 !

COURSE FRANCUEIL BY TRAIL

Une association qui s'étoffe !

Le groupe s'agrandit et les filles sont de plus en plus nombreuses.
– Nous nous retrouvons les mercredi soir de 18h30 à 20h pour arpenter les chemins. L'ambiance est très conviviale même si les séances d'entrainement sont exigeantes.
– Les progrès se font ressentir et la séance du mercredi ne suffit plus à assouvir les adhérents. Des rendez-vous dominicaux (en loisir ou en compétition) sont souvent mis en place pour aller découvrir d'autres terrains de jeu.
– L'avis du coach : « *S'entrainer avec un groupe comme celui-ci, c'est que du bonheur !* »
En 2022, en plus des entrainements et des compétitions, Francueil By Trail se lance dans l'organisation du Trail des Gazelles.
Quatre parcours de 7 à 30 km attendent les participants le dimanche 3 avril.
Ce trail servira, entre autre, à aider nos 2 gazelles Amélie et Séverine qui s'élancent en Juillet 2022 sur la Madagazelle, course solidaire à Madagascar. ■

Horaires d'ouverture des déchetteries

Hiver 01/10 au 31/03	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRÉ
Lundi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 17h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14 à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 17h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h	14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h	9h à 12h - 14h à 17h
Été 01/04 au 30/09	**ATHÉE-SUR-CHER**	**CHISSEAUX**	**BLÉRÉ**
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 18h	14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	Fermée	14h à 18h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h	14h à 18h	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h	9h à 12h - 14 à 18h	9h à 12h - 14h à 18h

Pour tous renseignements SMICTOM Amboise 02 47 23 47 66 ou contact@smictom-amboise.fr

L'URBANISME DANS LA COMMUNE DE FRANCUEIL

Indispensable à la planification de l'urbanisme d'un territoire le PLU, Plan Local d'Urbanisme, est en vigueur depuis 2011 dans notre commune suite à la promulgation de la « Loi SRU » (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain). Après presque 6 ans de procédure et le travail vigilant des élus des communes, le conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) le 28 octobre 2021.
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document, élaboré à l'échelle des 15 communes du territoire de la CCBVC. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe, en conséquence, les règles générales d'utilisation du sol qui seront les mêmes pour toutes les communes de notre EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). C'est un outil commun pour aménager l'espace.
Il est applicable depuis début janvier et remplace le PLU communal.
Il donne les orientations de l'aménagement global du territoire de notre commune et de l'intercommunalité en termes d'urbanisme, de transport et d'habitat et autour d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le conseil communautaire a également approuvé la proposition de l'État sur les périmètres délimités des Abords (périmètres Architecte des Bâtiments de France) pour notre commune notamment.

Le PLUi se compose de différentes parties à savoir le rapport de présentation, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable), les orientations d'aménagement et de programmation, le zonage et les divers documents graphiques, le règlement et les annexes.

La partie zonage du PLUi divise le territoire en zones urbaine, à urbaniser, agricole, forestière, etc. Chaque zone est soumise à des règles d'urbanisme spécifiques : construction autorisée avec plus ou moins de conditions (par exemple, certaines constructions sont autorisées en zone agricole si elles ont un rapport avec l'exploitation agricole)...

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au service urbanisme de la commune au
02 47 23 91 43 (Maire adjointe Lydie Sordon, Secrétaire service urbanisme Sophie Moreau)

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Amélioration de votre logement (pertes énergétiques et accessibilité)

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement. Vous souhaitez faire des travaux pour améliorer les performances énergétiques ou l'accessibilité de votre résidence et vos revenus sont faibles.
Dans le cadre de l'OPAH, Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, l'association SoliHa, prestataire de la Communauté de communes, vous permet de bénéficier de conseils gratuits et d'aides financières pour rénover votre logement. Les subventions peuvent aller de 45 à 85% du montant des travaux. Ils vous accompagnent tout au long des démarches nécessaires à la mise en œuvre de votre projet.
Nous pouvons vous aider si :
– Vous êtes propriétaires occupants et selon vos ressources
– Pour des travaux d'isolation, de ventilation, de remplacement des menuiseries ou du système de chauffage
– Vous êtes des personnes âgées ou en situation de handicap propriétaires occupants de votre logement, sous conditions de ressources,
– pour des travaux d'accessibilité ou d'adaptation de votre logement favorisant le maintien à domicile.
Les élus de Francueil communiquent sur l'opération et peuvent vous renseigner.

RENSEIGNEMENTS

Maire adjointe Lydie Sordon : 02 47 23 91 43
Communauté de communes Bléré – Val de Cher :
02 47 79 41 41 (numéro dédié à l'opération) - guichet.habitat@cc-blere-valdecher.fr

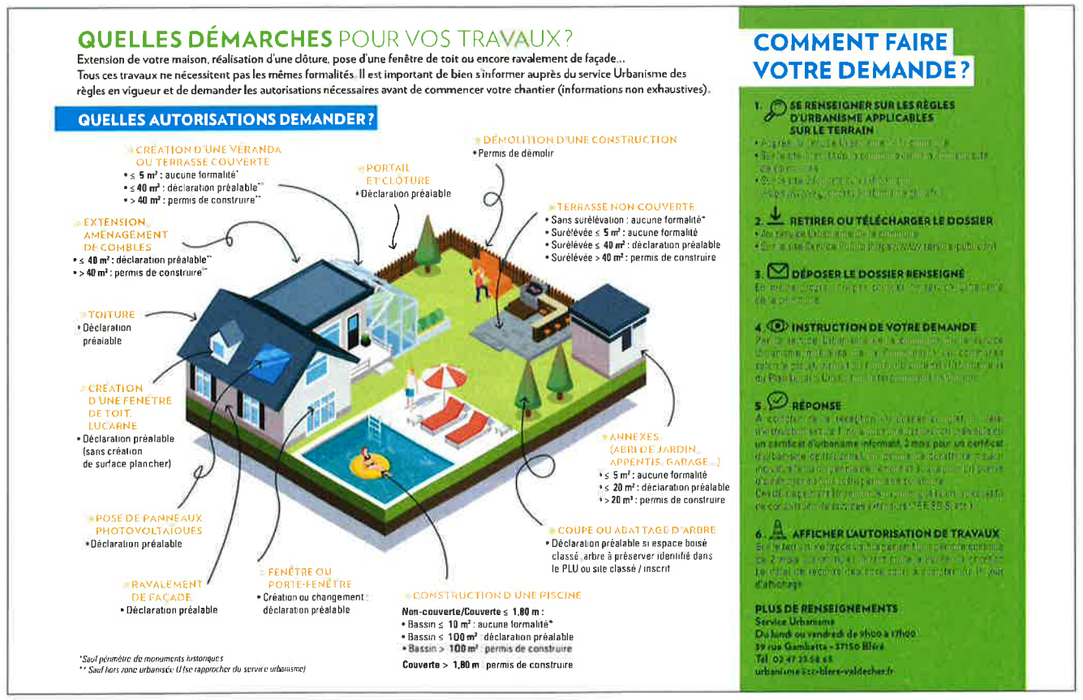

Conseils en architecture & paysage gratuits près de chez vous

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.
Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, le 2e mardi du mois à la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher - 39, rue Gambetta - 37150 Bléré.
Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

RENSEIGNEMENTS

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au
02 47 23 58 63
Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

La loi du 28.10.1987 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et de leurs devoirs

Ce parcours est obligatoire pour passer :
- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...)

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes www.service-public.fr

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- ☐ Découvrir ce qu'est la JDC
- ☐ Télécharger votre convocation
- ☐ Changer la date de votre JDC
- ☐ Etre guidé jusqu'au site de convocation
- ☐ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

J'ai entre 16 et 25 ans
Je m'inscris en quelques clics
Je m'informe de A à Z

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, n'oubliez pas de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national d'Angers
09 70 84 51 51 Lundi au jeudi 09h à 11h30 – 13h15 à 16h00 Vendredi : 09h à 12h - 13h15 à 15h30
cin-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr Pas d'accueil public

Armées Jeunesse @armees.jeunesse

» COMMUNICATION DE LA COMMUNE

La période que nous traversons avec la restriction des rencontres et des moments d'échanges nous oblige à revoir notre communication qui nourrit l'expression de la citoyenneté et la participation au débat démocratique et qui favorise l'usage des services publics. Pour ce faire, nous avons une palette d'outils de communication à notre disposition. Faisons un tour d'horizon des moyens que nous souhaitons mobiliser.

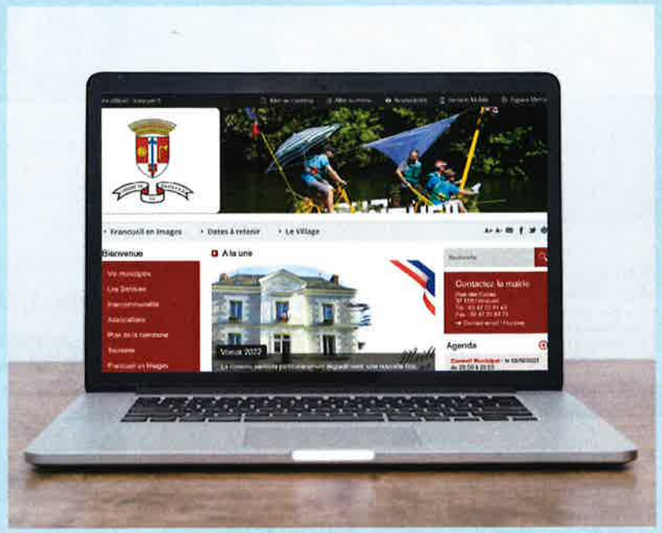

Le bulletin annuel de la collectivité est le premier support d'information sur la vie locale. Ses atouts : une information complète et argumentée (grandes questions du territoire, témoignages d'acteurs locaux, photos, infographies), durable, consultable régulièrement et facilement. Nous l'avons modifié et modernisé en 2021 et nous espérons qu'il vous convient. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos remarques. Nous essayerons de le compléter par des flashs infos trimestriels.

L'affichage permet une communication grand public, d'une part pour les habitants, mais également pour les usagers qui ne vivent pas au sein de la collectivité : annoncer des événements, le lancement de dispositifs, les nouveautés, les travaux, etc. Un panneau lumineux d'informations est prévu sur l'actuelle maison des associations. Nous étudions également la mise en place d'un affichage numérique extérieur pour tous les documents administratifs d'état civil, d'urbanisme, d'arrêtés municipaux, etc.

Le site internet permet de satisfaire 3 priorités : pouvoir effectuer les démarches administratives en ligne (e-administration), consulter des informations sur les services publics locaux et enfin y trouver l'actualité du territoire. C'est pourquoi l'ergonomie est très importante, il doit être tourné vers l'utilisateur et respecter les normes d'accessibilité. Nous réfléchissons à la manière de rendre notre site plus attractif.

Les réseaux sociaux ont chamboulé la communication traditionnelle en passant d'un modèle vertical à un modèle conversationnel. Ils demandent un ton différent, moins institutionnel, et une réactivité immédiate... et ne s'adressent pas qu'aux jeunes ! Ils sont également des outils de veille et d'écoute des habitants. La situation actuelle nous a démontré que Facebook est incontournable, il permet de fédérer une communauté, de diffuser un grand nombre d'informations, de faire réagir les habitants. Francueil a désormais son compte « Pierre Ehlinger Maire de Francueil ».
Un autre outil est à votre disposition qui concerne la communauté de commune et les 15 communes membres, le produit se nomme « IntraMuros », vous trouverez les caractéristiques sur le site de la communauté de communes.

PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE
Tél. 02 54 32 59 15
SARL CHOINIERE
gérant Mr MAUPOUET Francis
Port. 06 74 21 54 72
8 ZA les rainbaudières
41400 St GEORGES SUR CHER
mail : choiniere.sarl@wanadoo.fr

Décorinne
Atelier et Showroom
38bis, rue de l'Europe
37150 CHISSEAUX
☎ 02 47 30 93 62
decorinne37@orange.fr
www.decorinne37.fr

BOUCHERIE - CHARCUTERIE ARTISANALE
Buffets - Plats à emporter
Viandes locales et de qualité
Livraisons à domicile
SUR VOS MARCHÉS
Mercredi : Blois
Jeudi : Selles sur Cher
Vendredi : Montrichard - Amboise
Samedi : Blois
ou au LABORATOIRE
du mardi au jeudi de 8h à 12h
vendredi de 14h à 18h30
LE PONT DES GOURMETS
ARTISAN BOUCHER
6 Impasse Chassenet
41110 POUILLÉ
02 54 32 64 61
06 87 41 09 47 (Jérôme Pavy)
lepontdesgourmets@orange.fr
le pont des gourmets

VAL DU CHER GÉNIE CIVIL
GROUPE LASNIER BTP
STATION D'EPURATION - RESERVOIRS D'EAU POTABLE
BATIMENTS INDUSTRIELS – MAÇONNERIE
41140 NOYERS S/CHER Tél : 02.54.75.02.15

DÉCORATION - BRICOLAGE - JARDINAGE - MATERIAUX - ANIMALERIE
Livraisons
Les Mousquetaires
BRICO MARCHÉ
Click 2H Collect
37150 BLERE - 02 47 23 54 24 Bricomarché (Bléré)

VIVE LE JARDIN
Une enseigne du groupe Jardiland
• ANIMALERIE • SPA • SALONS DE JARDIN, BARBECUES
Service livraison et montage à domicile
Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse
Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardinerie-de-blere.fr
contact@jardinerie-de-blere.fr
Tél. 02 47 57 96 01
OUVERT le lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

ALLIANCE FUNÉRAIRE DE TOURAINE
L'art de vous accompagner avec bienveillance.
COURTOIS
Bléré • 02 47 57 93 71

La Gourmandière
Venez découvrir nos vins
Nos cuvées 2021 de Touraine AOC Sauvignon, rosé et Cabernet rouge
Nos vins toujours en Cabernet Sec et Demi-sec
Nos méthodes traditionnelles
24, rue de Chenonceaux - 37150 FRANCUEIL
Tél. 02 47 23 91 22
info@vignerons-gourmandiere.com
du lundi après-midi au samedi 9h-12h / 14h-18h
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

LES DATES À RETENIR EN 2022

Retrouver les manifestations dans les pages « vie associative » et sur les agendas de l'application Intramuros et du site internet www.francueil.fr

AVRIL

Dimanche 10
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Salle polyvalente

Dimanche 24
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Salle polyvalente

JUIN

Dimanche 12
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Salle polyvalente

Dimanche 19
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Salle polyvalente

Samedi 25
ANIMATIONS FESTIVES
Mairie
Salle polyvalente

JUILLET

Samedi 16
JOUR DE CHER
CCBVC

DÉCEMBRE

Samedi 03
MARCHÉ DE NOËL
Mairie
Salle polyvalente

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Paroisse Saint Jacques DU VAL DE CHER

LA PAROISSE SAINT JACQUES DU VAL DE CHER

Comporte 14 communes dont celle de Francueil,
Correspondant à la communauté de communes à l'exception de Courçay.
La messe est célébrée le dimanche et les jours de fêtes à Bléré à 10 h 30.
Le samedi à 18 h 30 dans un des autres clochers.
Le planning est affiché à la porte de l'église, et, est envoyé aux paroissiens par la newsletter i-mensuelle.
Il est possible de célébrer les sépultures et les mariages à l'église de Francueil. Les baptêmes également mais uniquement le samedi s'il reste de la disponibilité dans l'agenda du célébrant.
Pour tout renseignements sur les activités de la paroisse (catéchèse, groupe de réflexion ou de prière, actions caritatives), une permanence à lieu à :

La maison paroissiale - 5 rue voltaire - 37150 Bléré
Du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
Tél. 02 47 57 91 12 - Courriel :
paroissesjvc@gmail.com

Nous ne manquerons pas d'avoir une pensée pour Franck Pétereau et le père Bouzy qui nous ont quitté pendant la période estivale, laissant dans la vie de chacun un grand vide.
Merci à tous les 2 pour la bienveillance qu'ils ont apporté à toutes les personnes qui ont croisé leurs chemins.
Bienvenue à notre nouveau curé, le père Simon Lévêque.
En dehors des célébrations vous pouvez le rencontrer en prenant rendez-vous.
Pour l'église de Francueil, si vous avez besoin, vous pouvez aussi vous adresser à :
- Delphine d'Astorg
- Marie-France Bourreau

À NOTER

Le mardi, Chapelet à 18 h 30 à l'église de Francueil

État civil

Naissances extérieures (11)

16 avril	Lenny MARIE
3 juin	Mélodie ALLANO
6 août	Victoire PAVY
6 août	Camille PAVY

Mariage (5)

26 juin	Maxime BESSÉ et Lucie GUICHARD
3 juillet	Stéphane MANGEANT et Karine LOUIS
14 août	Stéphane COATLEVEN et Sylvie DEVELLE
21 août	Anthony GARAND et Coralie DUBRAY

Décès (4)

10 juillet	Franck PÉTEREAU

Le nombre entre parenthèses indique le nombre effectif de naissances, mariages... mais ne figurent dans la liste que ceux pour qui nous avons l'accord de parution.
*Par ailleurs, **vous pouvez nous signaler une adoption** qui, bien que ne donnant pas lieu à un acte d'état civil en mairie, s'apparente à une naissance.*
Nous ne publions, sauf avis contraire de la famille, que les décès parus dans la presse et ayant fait l'objet d'une information en mairie.

SP SARL
Sébastien PASTOR
COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - RAMONAGE
- NEUF ET RÉNOVATION -

02 47 30 35 91
06 72 80 63 10
sebastien_pastor@outlook.fr
9, rue du Moulin Neuf
37150 FRANCUEIL

Boulangerie - Pâtisserie
Miniot
9, rue des Ecoles
37150 FRANCUEIL
02 47 79 18 83
Anne-Sophie et Romaric Miniot
Ouvert tous les jours, sauf le mercredi

GUIGNARD et FILS
- MAÇONNERIE NEUF
- RENOVATIONS
- RAVALEMENT
- TAILLE DE PIERRE

Tél. 02 47 23 83 84
28 rue de l'Europe - 37150 CHISSEAUX
contact@guignardetfils.fr
www.guignardetfils-maconnerie-chisseaux.fr

Intermarché
5 AVENUE DU 11 NOVEMBRE
37150 BLERE

leDRIVE Intermarché

www.ledriveintermarche.com

Avilia
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Maxime Moreau
Tél.: 06 66 67 68 33
maxime@avilia37.com
8 rue des regains 37150 BLÉRÉ
www.avilia37.com

- DÉPANNAGE
- INSTALLATION
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- POMPE À CHALEUR
- RECHERCHE DE FUITES

SARL Jan BUSSER & Axel PROVOST

TRAVAUX PUBLICS et TERRASSEMENTS
2 le four au noir - 37460 CÉRÉ LA RONDE
Axel PROVOST co-gérant
02 47 94 21 08 - 06 27 81 43 43
www.busser-provost.com busser.provost@orange.fr